

Objectifs de l'étude

Caractériser l'exposition des travailleurs avicoles et porcins à l'ammoniac et aux poussières.

Analyser les perceptions des risques au travail par les éleveurs.

Suivi de 21 élevages sur les tâches :

paillage, visite de contrôle en fin de bande, enlèvement des volailles, curage du fumier.



Suivi de 20 élevages sur les tâches :

soins aux porcelets, sevrage, alimentation des porcelets, tri des porcs charcutiers avant le départ à l'abattoir.



Données recueillies :

Concentrations en poussières et en ammoniac dans l'air et **exposition** des travailleurs.

Perceptions des risques pris par les travailleurs et pratiques de prévention et de protection.

Informations sur la **santé** initiale des travailleurs et évaluations des symptômes respiratoires après la tâche.

Solutions de prévention :

Agir sur la gestion de l'ambiance : ajustement de la ventilation, entrée d'air par plafond diffuseur, surpression.

Adapter les pratiques de l'éleveur : moins d'asséchants et de manipulations des animaux.

Agir sur l'air : brumisation, pulvérisation d'eau/huile, ionisation négative.

Agir sur les effluents :

évacuation fréquente des déjections, acidification des lisiers, ajout d'additifs.

Mécaniser les tâches pour se soustraire à l'exposition :

travail en cabine fermée, entretien des filtres.

Bien gérer sa litière :

choix du matériau, fréquence du renouvellement, évacuation de l'humidité.

En savoir plus :

Contacts

Marion RUCH : 07 89 67 20 92
marion.ruch@bretagne.chambagri.fr

Chaîne YouTube : **AIR Eleveur**

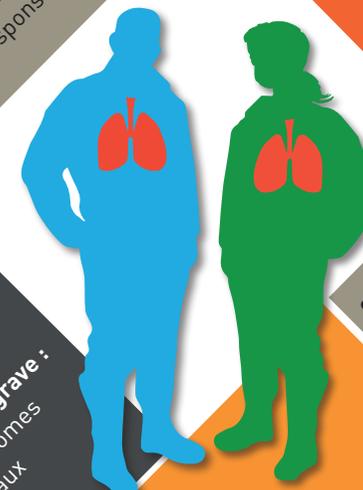
REPRAN Réseau des Pathologies Respiratoires Agricoles : 07 86 71 70 18

Avec le soutien des partenaires :



voire exploitation peut être impactée :
perte économique, stress, désorganisation, stress, responsabilités d'employeur ...

ça vous concerne :
toutes les exploitations avicoles et porcines sont émettrices de particules



ça peut être grave :
des symptômes bénins aux maladies chroniques

ça existe :
3% des agriculteurs sont touchés par des troubles respiratoires

Les risques respiratoires en élevage de porc et volaille



Il existe des **solutions** simples et peu coûteuses pour vous **protéger** et travailler en **sécurité**



DECEMBRE 2018



Perception des risques

En général, les poussières et l'ammoniac ne sont pas considérés comme des risques professionnels par les éleveurs et les salariés en élevage porcin et avicole.

Quels risques professionnels en exploitations porcine et avicole ?

28% des éleveurs de porcs citent les poussières et 20% citent l'ammoniac.

70% des éleveurs de volailles citent les poussières et 13% citent l'ammoniac.



Paroles d'éleveurs

Le risque est minimisé par les travailleurs :

« Il existe des risques, mais pas sur mon élevage. »

« Mon corps est habitué aux poussières. »

« Comme je ne reste pas longtemps dans la salle, je ne crains rien. »

« On se dit qu'il y a un risque seulement quand on voit la poussière dans l'élevage. »

En savoir plus :

Une **exposition répétée** aux gaz et poussières peut entraîner des conséquences sur le **long terme**.

Les **particules les plus fines**, donc les **moins visibles**, ont le plus d'impact sur la santé. Elles pénètrent plus profondément dans l'appareil respiratoire.

Impacts sur la santé

Plus la tâche dure longtemps, plus les symptômes respiratoires sont importants.

La **capacité respiratoire diminue** chez les personnes présentant des allergies en lien avec les taux de poussières et d'ammoniac.



Protégez - vous !

Il existe des moyens simples.



Mesures en élevage

Appareils utilisés pour mesurer les concentrations en poussières et en ammoniac :



CIP10



Grimm



Tubes Dräger

Les éleveurs qui pensent n'être exposés ni à la poussière, ni à l'ammoniac, ne sont pas forcément ceux pour lesquels les concentrations mesurées sont les plus faibles.

15% des élevages présentent une teneur en ammoniac au-dessus de la valeur limite maximale recommandée (20 ppm sur une durée de 15 minutes) sur au-moins une des tâches suivies.

17 % des mesures d'ammoniac lors des tâches suivies hors paillage, et **3 % de toutes les mesures de poussières** réalisées dépassent la valeur maximale recommandée (5 mg/m³ de poussières alvéolaires).

En fin de bande, le taux de poussières est élevé :

- comme le passage de l'éleveur est une tâche **courte** mais **répétitive**, l'exposition se cumule,
- comme les poussières sont fines, elles sont **peu visibles**.